

CARMIGNAC PORTFOLIO SÉCURITÉ AW CHF ACC HDG

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum de placement recommandée :



LU1299307055

Reporting mensuel - 31/07/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

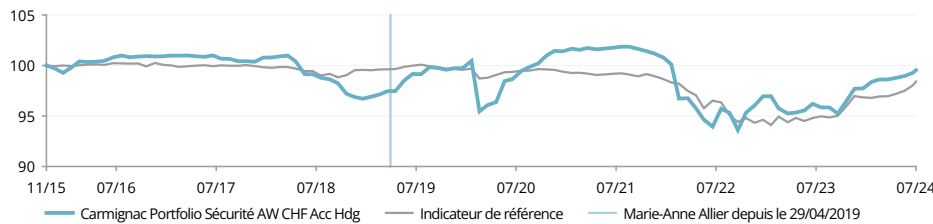
Fonds investi en obligations et autres titres de créances libellés en euro. Son approche flexible et active avec une faible durée lui permet de déployer des stratégies de conviction principalement sur les marchés européens sans contrainte imposée par un benchmark. De plus le compartiment cherchera à investir de manière durable en visant une appréciation du capital à long terme et mettra en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Il a pour objectif de surperformer son indicateur de référence, l'ICE BofA ML 1-3 ans Euro All Government Index (EUR) (coupons réinvestis) sur son horizon de placement de 2 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/07/2024 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)			
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 20/11/2015	3 ans	5 ans	Depuis le 20/11/2015	Depuis le 29/04/2019
AW CHF Acc Hdg	3.44	-2.38	0.27	-0.46	-0.80	0.05	-0.05	0.4
Indicateur de référence	3.70	-0.83	-1.62	-1.60	-0.28	-0.32	-0.18	-0.2

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
AW CHF Acc Hdg	1.82	-5.02	-0.24	1.75	3.07	-3.56	-0.57	1.22	-0.38
Indicateur de référence	3.40	-4.82	-0.71	-0.15	0.07	-0.29	-0.39	0.30	-0.06

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du fonds	2.4	2.5	2.0
Volatilité du benchmark	1.9	1.5	1.3
Ratio de Sharpe	-1.0	-0.3	-0.2
Bêta	0.3	0.6	0.5
Alpha	-0.0	-0.0	-0.0

Calcul : pas hebdomadaire



M.-A. Allier



A. Guedy

CHIFFRES CLÉS

Sensibilité taux	2.1
Yield to Maturity ⁽¹⁾	4.3%
Notation moyenne	A-
Coupon moyen	3.1%
Nombre d'émetteurs obligations	157
Nombre d'obligations	251

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 25/11/2013
Actifs sous gestion du Fonds : 1378M€ / 1491M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 20/11/2015
Devise de cotation : CHF
Encours de la part : 6.4M CHF
VL : 99.54CHF

GÉRANT(S) DU FONDS

Marie-Anne Allier depuis le 29/04/2019
 Aymeric Guedy depuis le 01/03/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

ICE BofA ML 1-3 ans All Euro Government Index (coupons réinvestis).

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

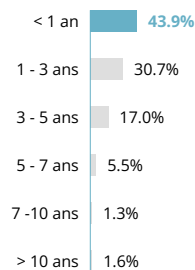
Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

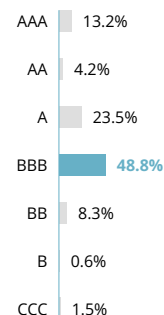
Obligations	70.4%
Emprunts d'Etat pays développés	13.7%
Amérique du Nord	4.8%
Europe	8.1%
Supranational	0.8%
Emprunts d'Etat pays émergents	0.9%
Europe de l'Est	0.9%
Emprunts privés pays développés	45.3%
Consommation Discrétionnaire	2.1%
Biens de Consommation de Base	0.5%
Energie	10.7%
Finance	19.7%
Santé	1.1%
Industrie	2.8%
Technologies de l'Information	0.9%
Matériaux	1.3%
Immobilier	2.2%
Communication	1.6%
Services aux Collectivités	2.3%
Emprunts privés pays émergents	3.7%
Consommation Discrétionnaire	0.5%
Finance	2.1%
Industrie	0.5%
Immobilier	0.7%
Collateralized Loan Obligation (CLO)	6.9%
Monétaire	23.4%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	6.2%

PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

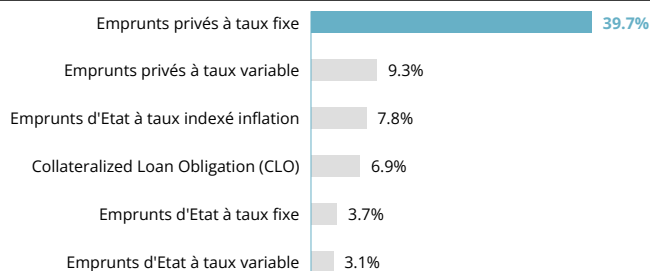
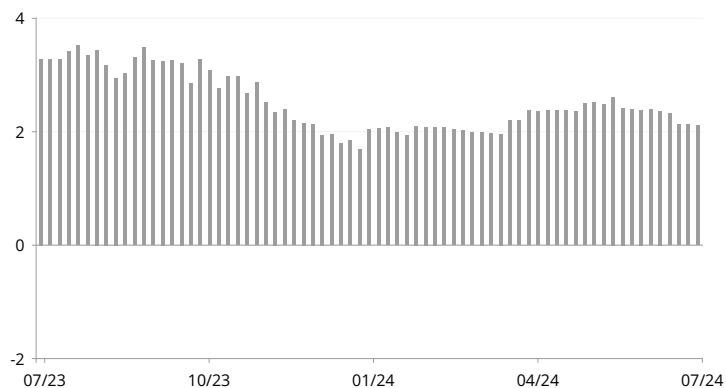
Nom	Pays	Notation	%
UNITED STATES 0.12% 15/04/2026	Etats-Unis	Investment grade	4.8%
SPAIN 0.65% 30/11/2027	Espagne	Investment grade	3.0%
ITALY 4.81% 15/04/2025	Italie	Investment grade	1.6%
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 22/12/2026	Espagne	Investment grade	0.9%
ENI TV 13/10/2025	Italie	Investment grade	0.9%
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2026	Etats-Unis	Investment grade	0.8%
TOTALENERGIES 25/10/2027	France	Investment grade	0.8%
ITALY 28/06/2026	Italie	Investment grade	0.8%
GREECE 4.95% 15/12/2027	Grèce	Investment grade	0.8%
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 11/03/2026	Espagne	Investment grade	0.8%
Total			15.0%

RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE


Les dates d'échéance sont basées sur la prochaine date d'appel lorsque disponible.

RÉPARTITION PAR NOTATION


Poids rebasés

RÉPARTITION PAR TYPE D'EMPRUNTS - POCHE TAUX

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN


ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Les États-Unis ont fait état d'une croissance robuste au deuxième trimestre de +2,8% grâce à une bonne tenue de la demande intérieure.
- Le marché de l'emploi états-unien a néanmoins fait état de signes de rééquilibrage avec une baisse des recrutements dans le secteur privé et une hausse du taux de chômage.
- La croissance en zone euro a également surpris positivement à +0,3% au deuxième trimestre, tout comme l'inflation qui a réaccélééré à +2,5% sur un an.
- Dans cet environnement, la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale américaine ont maintenu un statut quo dans leur politique monétaire, avec un discours conciliant pour cette dernière, qui scrute désormais l'évolution du marché de l'emploi.
- Enfin la Banque du Japon a procédé à un second tour de vis, cette année, de +0,15% et a annoncé un plan détaillé de réduction de son bilan fort d'une inflation évoluant au-dessus du seuil de 2%.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a délivré une performance positive, en ligne avec celle de son indicateur de référence.
- Le portefeuille a principalement bénéficié de son exposition au crédit, porté par la baisse des taux sur la période, et, dans une moindre mesure, par le resserrement des écarts de rendement. Nos obligations financières ont été le premier contributeur, alors que nos protections visant à réduire notre exposition à la partie la plus risquée du marché ont légèrement impacté la performance.
- Sur la partie de la dette souveraine, nous avons bénéficié de nos positions longues sur la partie courte de la dette allemande dans un contexte de détente des marchés de taux, accompagné d'un mouvement de pentification des courbes.
- Enfin, le portefeuille continue de bénéficier de la bonne performance de notre sélection d'obligations adossées à des prêts d'entreprise (« collateralized loan obligation », CLO) et de notre exposition aux instruments du marché monétaire.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- La résilience des différentes économies, caractérisée par un atterrissage en douceur en Europe grâce à l'amélioration des revenus réels, avec une inflation qui revient progressivement vers l'objectif, devrait permettre à la BCE de poursuivre graduellement son cycle de baisse des taux.
- Toutefois, compte tenu de la présence de risques à la fois politiques et géopolitiques, le portefeuille maintient un positionnement équilibré avec une duration de 2,2 en fin de période.
- D'une part, une allocation significative au crédit, principalement investie dans des obligations d'entreprises à court terme et bien notées, et des CLO, offrant une source attrayante de portage.
- Et d'autre part, une position longue sur la partie courte de la courbe allemande, qui devrait bénéficier d'une fuite vers la qualité dans un scénario défavorable, mais aussi des baisses de taux de la Banque centrale européenne. Cette position a été légèrement réduite en fin de période, le marché anticipant maintenant pleinement deux baisses de taux supplémentaires pour le reste de l'année.
- Nous conservons également des protections sur le marché du crédit (iTraxx Xover), les marchés se négociant à des niveaux serrés dans un contexte géopolitique qui reste incertain, ainsi qu'une allocation dans des instruments du marché monétaire, qui constituent une source de portage attractive avec un risque limité.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- 10% au moins des actifs nets du Compartiment sont investis dans des obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité ainsi que dans des titres d'émetteurs privés véritablement alignés sur l'un des 9 (sur un total de 17) Objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- En ce qui concerne la dette d'entreprise, l'univers d'investissement est activement réduit d'au moins 20%;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	140
Nombre d'émetteurs notés	139
Taux de couverture	99.3%

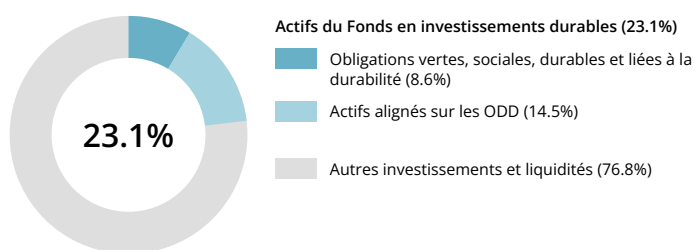
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Sécurité AW CHF Acc Hdg AA

Source: MSCI ESG

INVESTISSEMENTS DURABLES (ACTIFS NETS)

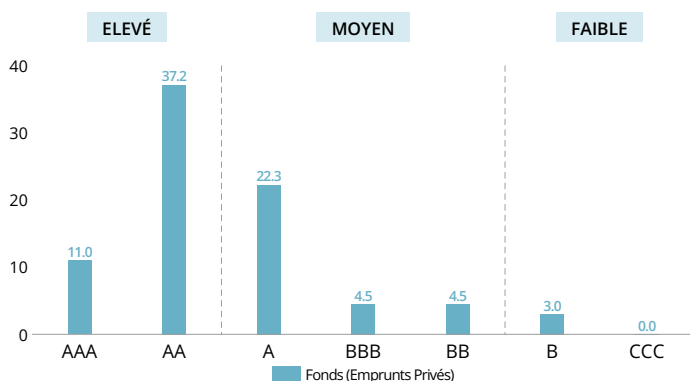


Pour l'évaluation des **obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité**, les indicateurs de dette durable de Bloomberg sont utilisés pour filtrer les titres de créance d'entreprises qui présentent des caractéristiques de durabilité autodéclarées. Des considérations telles que la classification de l'instrument selon les normes de marché reconnues (International Capital Markets Association ou Climate Bond Initiative) ou l'assurance d'un tiers sont importantes pour notre évaluation.

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

NOTE ESG MSCI DU FONDS



TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
IBERDROLA INTERNATIONAL BV	1.4%	AAA
BAWAG GROUP AG	0.2%	AAA
CASTELLUM AB	0.2%	AAA
APA INFRASTRUCTURE LTD	0.1%	AAA
3I GROUP PLC	0.0%	AAA

Source: MSCI ESG

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en janvier 2021. <https://www.msci.com/documents/1296102/15388113/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Exec+Summary+Methodology.pdf/ec622acc-42a7-158f-6a47-ed7aa4503d4f?t=1562690846881>.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾	Performance sur un an (%)				
											31.07.23-31.07.24	29.07.22-31.07.23	30.07.21-29.07.22	31.07.20-30.07.21	31.07.19-31.07.20
AW CHF Acc Hdg	20/11/2015	CASACH LX	LU1299307055	Max. 1%	Max. 1%	—	1.2%	0.35%	—	—	3.4	1.7	-7.2	2.9	-0.1

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) Aucune commission de performance n'est prélevée pour ce produit.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

TAUX D'INTÉRÊT : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **PERTE EN CAPITAL** : Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/07/2024. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.